

Pédophilie: quelques minutes lui ont suffi

By *Iwernli*

Created 03/25/2011 - 22:35

Suisse

Les abus sexuels commis par Daniel O., 29 ans, éducateur zurichois de la petite enfance, sont particulièrement graves, révélait hier en substance Ulrich Weder, procureur en charge de l'enquête sur le pervers qui a reconnu avoir abusé de quatre enfants âgés entre 1 an et demi et 6 ans («Le Matin» d'hier). «Il ne s'agit pas de simples attouchements», a encore précisé Herbert Wyss, psychologue d'urgence, chargé d'accompagner le personnel et les parents de la crèche Purzelbaum de Volketswil (ZH), où le puériculteur a abusé de l'une de ses victimes, âgée de 2 ans et demi.

Sans éveiller l'attention des parents, il a pu commettre des actes sexuels sur trois enfants dans le cadre de ses activités annexes de baby-sitter. Mais comment expliquer les abus commis par Daniel O. dans une crèche? «Comme dans tous les centres d'accueil de la petite enfance, à Purzelbaum, les éducateurs ne doivent jamais rester seuls avec les petits, poursuit Herbert Wyss. Mais il a suffi que son collègue s'absente à cause d'un coup de fil pour qu'il parvienne à ses fins.»

Le pervers réussissait même à filmer la scène, selon toute vraisemblance avec son téléphone portable. Et c'est grâce aux films et photos pornographiques qu'il a diffusés ensuite sur le Web que Daniel O. a finalement été repéré par le Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet.

Mis en détention préventive depuis le 11 mars, le prévenu n'est pas près de sortir. «L'enquête suit son cours», a encore ajouté le procureur du Ministère public IV du canton de Zurich. L'éducateur était aussi très actif au sein d'une secte évangéliste, l'Eglise libre International Christian Fellowship, où il organisait des cérémonies pour les enfants. Mais, pour Herbert Wyss, Daniel O. n'a probablement pas d'autres victimes sur la conscience. «Il ressentait le besoin de consigner ses actes sur des photos ou des films. Les enquêteurs n'ont pas trouvé les traces d'autres abus sur le matériel saisi», a encore ajouté le psychologue.

Mesures suffisantes

Selon Bruno Dell'Eva, directeur de crèche et vice-président de la Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance, les consignes écrites et orales actuellement en vigueur dans les garderies et les crèches sont suffisantes: «Bien sûr, les responsables se réunissent régulièrement pour débattre des abus sexuels commis sur des enfants et le risque zéro n'existe pas. Mais les éducateurs pervers représentent bien moins de 1% des puériculteurs en activité.»

Principales mesures en vigueur: lors de l'engagement, l'employeur vérifie si le casier judiciaire du candidat est vierge et il prend des renseignements auprès des garderies où l'éducateur a passé. «Le travail avec les enfants est un travail d'équipe, il y a toujours le regard des autres», explique Bruno Dell'Eva.

Il n'empêche, quelques minutes d'inattention suffisent, comme à Purzelbaum, à commettre l'irréparable. Selon Philippe Jaffé, psychologue spécialiste du milieu carcéral et qui a suivi de nombreux pédophiles: «Ces individus, même s'ils suivent des thérapies, ne devraient jamais plus s'occuper d'enfants.»

Source URL: <http://www.lematin.ch/actu/suisse/pedophilie-minutes-suffi-398596>